



Sperme dans un vol long courrier !

Par **Chuqui**, le **11/04/2012** à **12:04**

J'ai voyagé ce week-end avec mon épouse dans un vol long courrier de 12h entre l'Amérique du Sud et l'Europe avec une grande compagnie européenne

Lors de notre repas au début du vol mon épouse a plongée sa main dans le sac poubelle carton situé dans la poche de son siège et a ressortie sa main pleine de sperme

Nous disposons de preuves et d'éléments pouvant étayer les faits : sac avec sperme, vidéos, témoins, trace écrite de l'événement auprès de la PAF et de la compagnie aérienne

La compagnie aérienne nous envoie vers le service client sur internet pour toute réclamation et ne souhaite pas directement prendre contact avec nous - Nous pensons que la réponse de la compagnie est faible en rapport avec le préjudice subi (mauvais traitement a bord, risque sanitaire grave, traumatisme, ...)

Par **xavdlaw**, le **12/04/2012** à **16:45**

Votre position est certainement exacte mais je doute que vous puissiez obtenir une indemnisation réellement conséquente.

Restera quand même à savoir comment c'est arrivé là...

A mon avis, faute d'accord avec la Cie, vous pourriez saisir aisément et sans coût élevé la juridiction de proximité compétente (mais en ce cas votre demande d'indemnisation ne peut

dépasser 4000 euros)

Cordialement